

## **ACCIDENT DE TRAVAIL : MAIS POUR QUI NOUS PRENNENT-ILS ?**

Depuis peu, la direction de l'équipement voudrait que les cheminot-e-s victimes d'accidents de travail ou de trajet, voire même ayant commis « une erreur agent » passent dans toutes les équipes pour expliquer ce qu'il leur est arrivé et les éventuelles solutions pour y remédier...

### **DU MÉPRIS DE PATRON !**

Nous prennent-ils pour des « gamins » en nous demandant de nous exposer face à nos collègues de travail ? Ça y ressemble vraiment...

Lorsque nous sommes victimes d'accident de travail ou de trajet il peut y avoir une blessure physique ou morale que nous n'avons pas forcément envie d'étaler.

L'entreprise doit l'intégrité physique et morale de tous les salariés, c'est elle qui doit faire le boulot pour éviter qu'il nous arrive un accident et nous ne devons jamais nous sentir responsable.

**il n'y a que celui qui ne fait rien à qui il n'arrive jamais rien !**

Faut il lui rappeler l'état des pistes et itinéraires, le manque de personnel, les cadences qui augmentent, les périmètres géographiques qui s'allongent, les horaires qui changent tout le temps, etc...? Depuis qu'il n'y a plus de CHSCT et qu'elle a les mains libres, la direction fait de plus en plus ce qu'elle veut...

Ce presque « tribunal » n'existe dans aucun règlement, la direction ne s'appuie sur rien excepté l'envie de nous humilier et nous rendre responsable de nos accidents.

**Cette pratique doit vite cesser !**

**Nous ne sommes pas des « gamins » !**

### **IL NE FAUT PAS COMPTER SUR NOUS !**

**Pas question de se présenter en coupable devant nos collègues,**

**c'est humiliant et nous ne sommes pas payé pour faire ça !**

**Nous refusons et dénonçons tous ces pratiques. Nous irons plus loin ( demande d'audience, demande de concertation immédiate ou grève) si cela continue !**

